

Fondation Roi Baudouin : FONDS FREINET - ECOLE DES TROIS POMMIERS - 2022

Objectifs

Lancé par la Fondation Roi Baudouin, l'appel vise des projets de formation, de mémoires, d'initiatives concrètes... dont l'aspect réflexif est privilégié. Il n'est pas nécessaire de rester uniquement dans le domaine scolaire au sens strict, mais plutôt dans le domaine de l'éducation des jeunes au sens large. Un projet uniquement de diffusion de la pédagogie Freinet peut également entrer dans les conditions de soutien

Durée : Maximum 18 mois. Porteur(s) : (ASBL) (Centre de Recherche) Haute Ecole

Conditions d'éligibilité

La personne responsable du projet :

- n'est pas un individu ;

- s'engage à communiquer, en totale transparence, l'état d'avancement du projet ainsi qu'un bilan de clôture :
 - peut être une ASBL, une école, ou toute autre structure à objet statutaire éducatif ;
- doit être actif dans le domaine de l'éducation des jeunes, en particulier mais non exclusivement dans le domaine scolaire.

· Le projet ;

- est un projet non commercial d'intérêt général ;
- s'adresse à des enfants ou à des jeunes âgés de 2 à 18 ans (enfants en maternelle, primaire et/ou secondaire);
- prévoit un budget clairement détaillé (décrit précisément l'affectation des ressources financières demandées) et réaliste;
 - se situe en Communauté française de Belgique ;
 - est un projet d'éducation de haute qualité qui répond aux modalités de la pédagogie Freinet uniquement;
- est un projet de création d'institution scolaire Freinet en tant que telle ou il peut être un projet spécifique dans un projet Freinet déjà existant ;
 - est accessible à tous ;
 - prévoit uniquement des dépenses liées à son caractère spécifique en ce compris des frais de personnel ou de matériel, des ateliers spécifiques...;
 - est mis en œuvre dans un délai de 18 mois à partir du moment où il est accepté.

Budget

Entre 10.000 € jusqu'à 20.000 € (par projet sélectionné).

Contacts SynHERA

Anh Thy NGUYEN (nguyen.at@synhera.be)



Critères de sélection

Parmi les différents critères de sélection :

- le Fonds souhaite encourager des initiatives porteuses d'innovation pédagogique et sociale.
- La fonction d'exemple du projet et prévoit la diffusion des leçons apprises par le projet (génère un changement positif, d'autres projets, la reprise du projet par d'autres).
- une plus-value pédagogique, sociale et démocratique évidente : production d'une différence pour l'association et/ou le secteur d'activités.
- inscription dans la durée et proposition d'une garantie de continuité.
- originalité et pertinence de l'initiative et / ou du produit à réaliser.
- Le projet est suffisamment préparé et élaboré pour être mis en œuvre dans un délai raisonnable (maximum 18 mois après son acceptation).
- La qualité de programmation de l'exécution du projet (mesurée au moyen, entre autres, de la fiabilité du plan financier, du réalisme du planning, de l'évaluation et du suivi du projet, adéquation des moyens humains et matériels mis en place par rapport aux objectifs visés...).

Pour plus d'infos ICI